

Le Fleuriellois

Bulletin municipal d'informations

« C'est un coin du Bourbonnais, la plus douce région de France. La rangée des collines boisées s'interrompt et la hauteur où est Fleuriel remplit l'intervalle, en arrière on voit le clocher de Fleuriel et la cure... »

Valéry Larbaud (Enfances)



Repas des aînés, octobre 2024

L'année 2024 se termine dans un climat international et national très compliqué, ce qui génère beaucoup d'incertitudes pour l'avenir. Nos communes subissent déjà les effets de ce contexte morose et nous sommes inquiets quant à l'obtention des aides (dotations en subventions) de l'Etat, mais aussi du Département. De ce fait, une partie des projets que nous avons pourraient être gelés voire très réduits. Les prochaines semaines devraient nous apporter plus d'informations sur le sujet.

L'enquête publique concernant la révision de la carte communale s'est terminée le 28 octobre dernier. Le commissaire enquêteur a désormais un mois pour rendre ses conclusions et son avis sur le dossier.

Les derniers mois de l'année seront comme à l'accoutumée chargés en manifestations auxquelles nous vous invitons à venir nombreux car elles ont toutes un caractère social ou associatif.

Après le banquet des aînés qui s'est déroulé dans un bon climat autour d'un excellent repas, le comité des fêtes organise le 9 novembre sa traditionnelle choucroute dont une partie importante des bénéfices est octroyée au CCAS.

Le 24 novembre, ce sera le loto des écoles initié par l'amicale laïque de Fleuriel. La moitié du bénéfice est versé à la coopérative scolaire, ce qui permet de mener diverses actions en faveur de nos jeunes élèves.

Le 11 novembre à 11 h se déroulera la cérémonie commémorative de l'armistice de la grande guerre 1914-1918. Ce sera l'occasion d'honorer la mémoire de M. Henri THONIER, « mort pour la France » dont le nom jusqu'alors n'était pas inscrit sur le monument aux morts.

Les 29 et 30 novembre, la municipalité et toutes les associations de Fleuriel organisent différentes animations en faveur du Téléthon.

Enfin, le 13 décembre, ce sera l'arbre de Noël des écoles.

Notre tissu associatif est très riche et ne peut fonctionner qu'avec les bénévoles et des dirigeants dévoués. Une de nos associations vient de changer de présidente.

En effet, Mme Madeleine FRANCOIS, après près de 5 décennies au service de l'amicale laïque, vient de céder sa place à Mme Aurélie SAURON. Bien sûr, nous remercions Mme François pour son grand dévouement et souhaitons plein de succès à la nouvelle présidente et son équipe rajeunie.

Puisque nous parlons d'amicale laïque et d'école, nous venons d'apprendre le décès de Mme Sylvie ROBERT, qui fut pendant 12 ans cantinière à l'école de Fleuriel, mais également très investie dans le fonctionnement de l'amicale. La municipalité tient à présenter ses plus sincères condoléances à tous ses proches.

Gérard LAPLANCHE, maire

I– Travaux

1- Voirie :

Les travaux de voirie ont été réalisés par les sociétés ADN et COLAS. Au fur et à mesure des travaux le chemin de la Garne a subi diverses modifications. Il s'est avéré qu'il y avait des problèmes d'évacuation des eaux pluviales. Le Conseil accepte un avenant supplémentaire de 3200 € HT. Cette somme est disponible sur le budget 2024.

2– Centre socioculturel : rénovation énergétique et contrôle du chauffage

Le chiffrage définitif est parvenu pour les travaux. Il s'élève à 154 000 € HT auquel il faut ajouter les honoraires du bureau de contrôle, soit un total de 176 631 € HT.

Des demandes de subventions auprès du Département et de la Région ont été faites. La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sera déposée dès que l'on aura une vision sur les deux premières aides afin de demander le maximum.

Le plan de financement sollicité serait le suivant :

Département 30% 52 939 €

Région ARA 40% 70 652 €

DETR gros équipement 11 013 €

DETR déjà obtenu 6650 €

Commune 35 327 €

3– Eglise :

Nous avons obtenu une réponse mi-septembre. L'aide s'élève à 50% soit 17 775 € sur les 31 550 €.

Il est rappelé que l'aide du Département ne pourra être attribuée que si l'étude est suivie des travaux.

4– Bâtiments :

La subvention pour le remplacement du chauffage et des luminaires à la salle des associations et à la garderie a été demandée auprès du Département au titre de la Dotation de Solidarité Départementale. Le montant des travaux s'élève à 6 974,52 € HT subventionnés à 50%. Ces derniers bénéficieront également d'une part DETR.

5– Sinistre cantine :

Le 1er septembre dernier, une voiture s'est encastrée dans le mur de la cantine. Suite à la déclaration auprès de l'assurance, un expert a été nommé (Auvergne Expertises). Parallèlement, il avait été fait appel au Cabinet d'architecture Spirale (Mr Pichon) afin qu'une analyse sur la structure soit faite et savoir s'il était possible de maintenir la cuisine en fonctionnement. Après étude, il s'avère qu'il n'y a pas de problème et la cantine a été maintenue.

Le cabinet Spirale a fait parvenir ses honoraires pour le chiffrage et le suivi des travaux de reconstruction. Ils s'élèvent à 4 900 € HT soit 5880 € TTC.

Un rendez-vous est fixé le 31 octobre avec l'expert.

L'entreprise MOUNIN a fermé le trou proprement avec des tôles. Les fissures ont été bouchées par l'employé avec de la mousse.

Les réparations seront effectuées l'été prochain lors des vacances scolaires.



6– Panneau d'informations :

Le SDE a accepté la pose du système au raccordement électrique pour le panneau d'informations. Ce dispositif sera muni de prises de courant qui pourront être utilisées lors de manifestations au centre socioculturel.

Coût : 3749 €, subvention de 50%. Le reste à charge de la commune s'élève à 1874 €.

II– Projet de centrale photovoltaïque

Nous avons été démarchés par la société Incidences pour l'installation d'un parc photovoltaïque sur l'ancien terrain de foot. La société reçue a exposé le projet d'une puissance de 1GWh. La commune louerait le terrain pour une durée de 30 ans.

La production serait soit en production totale, soit en autoconsommation avec revente. En autoconsommation, la commune ou les riverains rachèteraient l'électricité à un prix avantageux défini à l'avance pour 1 an.

Le Conseil accepte d'étudier le projet mais souhaite que ce dernier soit ouvert à toutes les sociétés, pas d'exclusivité à la société Incidences.

Le maire est autorisé à solliciter d'autres porteurs de projets.

III– Convention agence postale communale

La convention avec la Poste concernant la gestion de l'agence postale communale arrive au terme des 9 ans le 31 décembre prochain. Dans le cadre du nouveau contrat de présence postale signée avec l'association des Maires et l'Etat, des évolutions ont été apportées à la convention notamment :

- ♦ Durée fixée librement à 6 ans
- ♦ Accessibilité minimum de l'APC à 12h
- ♦ Offre de service élargie, avec possibilité de rémunération supplémentaire
- ♦ Mise en place d'un outil de formation à distance
- ♦ Rémunération valorisant l'activité

La Commune percevra toujours l'indemnité forfaitaire à laquelle pourrait donc s'ajouter des rémunérations en fonction des services supplémentaires.

Le Conseil accepte le principe de renouveler la convention avec la Poste sur une durée maximale tenant compte éventuellement du départ en retraite de Mme Belot.

IV– Ajustements budgétaires

Le maire présente à l'assemblée les ajustements budgétaires au budget primitif 2024 rendus nécessaires.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte les ajustements ci-dessous détaillés.

Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Article – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
66111 (66) – Intérêts	41,00	73223 – Droits de mutation	+71,00
681 (68) – Provisions	30,00		
	71,00		71,00

Investissement

DEPENSES		RECETTES	
Article – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
196-231 – Voirie 2023	- 700,00	198-1323- Département	- 256,00
198-231 – Voirie 2024	12 000,00	199-1321 – Etat	+ 6 675,00
199-231 – Eglise	16 000,00	199-1323 – Département	- 5 400,00
197-231 Bâtiments 2024	-26 281,00		
	1 019,00		1 019,00

V– Informations diverses

1– Acquisition de panonceaux « Mort pour la France » :

Mr Belot rappelle que la Municipalité de Fleuriel avec la participation du Souvenir Français (comité de Chantelle) et du Patrimoine Fleuriellois déposeront pour la Toussaint des panonceaux « Mort pour la France » sur les tombes des soldats tués pendant le conflit 1914-1918.

Les familles concernées peuvent se renseigner en mairie.

2– Appel à la plantation de la FDC :

La Fédération Départementale des Chasseurs relance un nouveau projet de plantation de vergers à finalité éducative, en lien avec les écoles; possibilité de plantation dans le terrain face à l'Historial.

Le Conseil accepte le principe et autorise le maire à engager les démarches.

Il est également évoqué d'installer une rangée d'arbres au niveau de la séparation dans le parking du centre socioculturel, ce qui permettrait d'avoir de l'ombre.

Une aide du Département pourrait être obtenue au titre du projet « 350 000 arbres ».

Le Conseil autorise le maire à étudier le projet.

3– Festival de l'âne et des traditions :

L'association Festiv'Anes et traditions avance dans son projet de festival pour les 31 mai et 1er juin 2025. Une rencontre a eu lieu avec les organisateurs afin de débattre des formalités à respecter pour une telle manifestation.

4– Recensement des zones végétalisées :

Dans le cadre de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), l'IGN travaille à la production d'une cartographie des espaces végétalisés à usage des parcs et jardins publics, lesquels seront décomptés des surfaces artificialisées. La CCSPSL nous a sollicité afin de déclarer ces zones. Ont donc été déclarées les parcelles du canal, de la vigne et du terrain face à l'historial. Il est rappelé qu'un suivi de ces zones devra être réalisé régulièrement..

5– Lignes directrices de gestion :

Le maire expose que chaque collectivité se doit de se doter d'un document appelé « Lignes Directrices de Gestion ».

Ce dernier doit établir pour une durée de 1 à 6 ans les évolutions envisagées et constatées au niveau du personnel (retraite, formation, recrutement...). Il doit également établir les possibilités d'avancement de grade de chaque corps (administratif, technique...).

Il rappelle la réforme du poste de secrétaire de mairie avec l'évolution en catégorie B qui est entrée en vigueur et l'obligation d'avoir ce document pour la mettre en application.

Le Conseil approuve l'établissement des lignes directrices de gestion de l'avancement de grade des agents remplissant les conditions requises. Le maire est autorisé à solliciter l'avis du conseil social territorial.

6– Rencontre avec l'ONF :

Une rencontre avec l'Office National des Forêts a eu lieu le 11 octobre avec les représentants des trois communes Deneuille, Fleuriel et Monestier afin de revoir la convention qui régit les conditions d'utilisation des routes forestières.

7– Etude Église :

Une étudiante en première année en Master de recherches en histoire de l'art médiéval souhaite faire une étude sur notre église à l'occasion d'un mémoire de 2 ans.

8– Recensement des zones mal couvertes en téléphonie mobile :

Un recensement des zones téléphoniques mal couvertes est en cours.

Afin de pouvoir y répondre, il est demandé aux habitants de la commune qui rencontrent des difficultés de se faire connaître en mairie le plus tôt possible.

Défilé du 11 novembre, départ 11h place de la mairie.

Prochaine réunion de Conseil municipal le 18/11/2024 à 20h30

En novembre, à l'Historial

9 novembre, 18h30 : Conférence

« De la médaille à la mitraille – Commémorer les sportifs tombés au champ d'honneur en 14-18 ».

Dans le cadre de l'exposition « Sports en guerre », présentée à l'Historial du paysan soldat, la conférence de l'historien Camille Morata vise à étudier l'expérience combattante des sportifs mobilisés à travers la gestion des dépouilles et la diffusion de la mémoire de ceux qui sont passés de la médaille à la mitraille.

10 novembre, 10h30 : Ravivage de la flamme, en présence de Madame le préfet et du Délégué militaire Départemental.



RENTREE ET VIE SCOLAIRE

La rentrée s'est bien passée avec un effectif en nette hausse.

35 élèves sur le regroupement Deneuille-Fleuriel-Monsestier ont retrouvé leurs
enseignantes :

Mme Nelly Asfaux, directrice : 16 élèves CP, CE1, CE2

Mme Marie Artonne, 19 élèves de maternelle (3 sections)

Mlle Pauline Thuizat, ATSEM

Mme Françoise Depresle, cantine et garderie

Mlle Violaine Pellier Cuit, service civique

Ce début d'année est riche en projets.

Pour les maternelles, le projet sur la forêt « bois des Mosières » est toujours d'actualité ainsi
que la piscine le mardi matin.

Pour la classe primaire, une journée d'échanges s'est déroulée à Chantelle avec les élèves de
Chantelle et d'Étroussat.

Dans le cadre du projet
autour des jeux
paralympiques une rencontre
entre écoles a eu lieu à
Bellerive.

D'autres actions sont
prévues au cours de cette
année scolaire :
loto, arbre de Noël, fête des
écoles...



I– Fleuriel en musique

Le dimanche 11 août 2024 le public présent en l'église Notre-Dame de Fleuriel a connu un grand moment d'émotion lors du concert classique donné par

Raphaël Perraud, violoncelle super solo de l'Orchestre National de France et Nicolas Tulliez, 1ère harpe solo de l'Orchestre Philharmonique de Radio France.



Le duo, remarquablement assorti, a interprété un répertoire composé de pièces originales pour violoncelle et harpe, mais aussi d'arrangements inédits à partir d'oeuvres écrites pour d'autres instruments. Et bien sûr, quelques pièces solistes étaient aussi au programme, de « grands classiques » qui n'ont pas manqué de rencontrer leur public.

L'ambiance a été installée dès la première pièce, *l'Elégie de Maurizio Tedeschi*, une œuvre peu connue, dont les accents romantiques et passionnés ont été très appréciés par tous.

Puis, les concertistes nous ont offert deux prestations solistes.

Pour *Raphaël Perraud*, la célèbre *Première Suite pour violoncelle de Bach*, qui évoque l'enfance dans la série de six suites écrites par le compositeur, dont chacune représente une période de la vie. Le voyage s'achève avec *l'élévation vers l'au-delà dans la Sixième suite*.

C'est dans cet au-delà que Nicolas Tulliez a souhaité nous transporter avec l'Impromptu de Fauré.

« *Maintenant, nous arrivons dans le royaume sacré* », a-t-il déclaré.

De fait, le public a probablement ressenti un peu de ce sacré en écoutant les envolées d'arpèges et la pureté des accords de la harpe. Tout comme il a été conquis par l'interprétation de la Première Suite de Bach par Raphaël Perraud, qui s'est illustré par une grande virtuosité et une très belle profondeur dans les graves de son instrument.

Le cœur du concert a été sans doute la présentation par le duo, successivement, du Kaddish de Maurice Ravel et des Trois Mélodies Juives d'Ernest Bloch, « sans aucun message politique » a assuré Raphaël Perraud, « simplement une volonté de jouer ces quatre pièces qui sont magnifiques ».

Magnifiques, elles l'étaient, mais aussi troublantes, mystiques, avec quelques échos du folklore traditionnel.

L'harmonie et l'écoute mutuelle entre les deux instrumentistes ont permis un rendu sonore d'une très grande qualité, servi par la superbe acoustique de l'Eglise Notre-Dame de Fleuriel.

Le concert s'est terminé dans la même atmosphère de calme et de poésie avec quelques pièces choisies de Rossini et de ses contemporains.

Le public, captivé tout au long du concert, a félicité chaleureusement les concertistes par une *standing ovation*.

Le traditionnel bis a été de rigueur, avec Le Cygne de Camille St Saëns, extrait du célèbre Carnaval des Animaux....

Et avec un bon mot... « le cygne, c'est le signe de la fin ! » Dommage, car on en aurait bien redemandé !

L'association remercie chaleureusement les concertistes et les bénévoles qui ont rendu possible ce beau moment de partage.

Laetitia AUVRAY



Photos Stéphane Maréchal

II– Patrimoine Fleuriellois



Vendanges 2024

Les années se suivent et ne se ressemblent pas... A la différence de l'année passée où les vendanges avaient eu lieu le matin à cause de la chaleur, cette année, il a fallu passer entre les gouttes !

Ce n'est que fin septembre, le 27 exactement, qu'un petit groupe de vendangeurs a pu récolter le pinot. Ceci a été effectué assez rapidement eu égard à la faible quantité produite (170 kg). Le degré (12°7) s'est quant à lui maintenu au même niveau que l'année dernière.

Les grandes vendanges, celles du gamay, ont eu lieu le 2 octobre avec une quinzaine de bénévoles. Malgré un faible degré (10°7), la récolte a dépassé la tonne (1 105 kg exactement).

Comme chaque année, cette 2^{ème} journée s'est terminée par un moment convivial riche en rires.

Merci à tous les vendangeurs, au convoyeur (pas de fonds mais de raisins) et à l'équipe en charge de la vigne !



Si vous êtes intéressés par l'association pour participer aux différents chantiers en cours

(Arboretum, randonnée pédagogique, travail de recherche sur la gastronomie et ses traditions, travaux autour de la vigne)

N'hésitez pas à contacter Claude Péronnet (06 30 18 48 84).

III– Amicale laïque

Le 8 juillet se sont réunis pour l'assemblée générale, anciens et nouveaux adhérents de l'amicale laïque et pour partager un moment convivial autour d'un barbecue. Madame François a fait la rétrospective des manifestations de l'amicale depuis sa création. Elle a souhaité laisser son poste de présidente après de nombreuses années comme trésorière puis présidente depuis 1973.

Tous les bénévoles l'ont remercié pour son implication.

Une élection s'est tenue pour renouveler les membres du bureau.



Le nouveau conseil d'administration se compose de :

Aurélie Sauron : présidente

Lucien Pinet : vice président

Christine Besson : trésorière

Émilie Lennon : secrétaire

Ludivine Gaucher : secrétaire adjointe

Aurélie Laperche, Sébastien Devillers et Madeleine François : membres du conseil d'administration.



Nous nous réjouissons et nous souhaitons la bienvenue à tous nos nombreux nouveaux adhérents qui nous permettent de programmer plusieurs événements pour 2025 :

- Dimanche 18 mai 2025 : Randonnée avec nouvelle formule

Repas à l'arrivée ou pour les personnes qui ne souhaitent pas randonner.

- Samedi 23 août 2025 : Char pour la cavalcade du festival viticole.

- Dimanche 14 septembre 2025 : Voyage pour les membres de l'amicale avec invitation du club de l'amitié.

- Novembre 2025 : Loto en partenariat avec l'école.

Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles pour nous aider à réaliser le char, les manifestations et partager de bons moments.

N'hésitez pas à vous faire connaître aux membres du bureau.

Nouveau : page Facebook de l'association : Amicale Laïque de Fleuriel et
Mail : al.fleuriel@gmail.com



Le 24 novembre 2024 aura lieu le traditionnel
loto en partenariat avec l'école.

Nous remercions par avance les personnes qui
souhaitent faire des dons pour les lots.

Recherche ! L'amicale laïque est à la recherche d'une remorque en don ou petit
prix afin de réaliser le char pour la fête des vins 2025.

N'hésitez pas à faire vos propositions au conseil d'administration de l'amicale.

Voyage Amicale Laïque et Club de l'amitié

Le 14 septembre, les membres de l'amicale laïque et le club de l'amitié ont pu participer au voyage organisé par Madeleine et Christine.

Une très belle journée, avec un temps plutôt agréable pour découvrir la forêt de Tronçais, le musée de la mine et du train miniature à Noyant d'Allier.

Un bon repas au restaurant à Cérilly; petits et grands ont apprécié ce moment partagé.

Rendez-vous en 2025 !



IV– Téléthon

En raison de l'inauguration de Notre Dame de Paris, l'AFM a décidé de modifier les dates habituelles du téléthon.



Celui-ci aura lieu le

vendredi 29 et le samedi 30 Novembre

Comme les années précédentes, la municipalité de Fleuriel, les enseignantes et les associations vont unir leurs forces pour proposer des animations dans le but de récolter des fonds afin de lutter contre les maladies rares.

Le programme n'est pas complètement établi mais les grandes lignes seront les mêmes que les années précédentes : concours de belote le vendredi soir, marche semi-nocturne et repas lasagnes le samedi. Pendant les deux jours vente d'objets de couture et tombola seront organisées.

Les enseignantes ont choisi de participer le jour de la fête de Noël organisée pour les enfants en Décembre.

Une réunion de préparation a eu lieu vendredi 18 Octobre.

Dès maintenant, nous vous invitons à noter les dates dans votre agenda et à nous rejoindre pour ce week-end de solidarité.

Pour rappel, notre petite communauté de Fleuriel envoie chaque année plus de 3 000 € à l'AFM.

Mairie de Fleuriel

Tél/Fax 04 70 56 91 11 -- Contact : mairie.fleuriel@wanadoo.fr

Gérard Laplanche, maire (06.08.03.22.26) / Pierre Lampaert (06.86.75.39.30)

Jacques Belot (06.50.48.66.30) adjoints.

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi: 14h - 17h30 mercredi: 14h - 18h30 vendredi: 14h - 17h30

Permanence du maire le vendredi de 14h à 17h, des adjoints le lundi et mercredi après midi.

Agence postale :

Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 11h

Dimanche de 9h30 à 10h30

Dépôt de pain sur commande

Vous pouvez trouver le défibrillateur
dans votre
commune au niveau
de l'entrée de la
Mairie, sur le bâtiment
à droite.



Numéros d'urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

Gendarmerie Chantelle : 04 70 56 60 88

Gendarmerie St Pourçain s/Sioule : 04 70 45 30 50

Les coordonnées utiles de la Communauté de Communes

Transport à la demande : 04.70.47.67.23 / tlib@ccspsl.fr

Portage de repas : 04 70 47 67 23

Urbanisme : 04 70 47 67 24 / urbanisme@ccspsl.fr

POMPIERS : 18

GENERAL EUROPEEN : 112

Passage du SICTOM

Ramassage tous les mercredis pour les ordures ménagères

Tournée le lundi, toutes les 3 semaines pour les déchets à recycler (poubelle jaune)

Pensez à sortir vos containers la veille au soir

FLEURIEL



SAMEDI 09 NOVEMBRE AU CENTRE SOCIO CULTUREL SOIRÉE CHOUCROUTE



**20 EUROS ADULTES
12 EUROS - 12ANS**

**SOIRÉE ANIMÉE
À PARTIR DE 19H30**

**RÉSERVATION AVANT LE 06 NOVEMBRE
AU : 07.86.50.77.46**

